

Image not found or type unknown



Puis je etre embauche en cui

Par **davidr77**, le **04/11/2010 à 18:21**

Bonjour, rnje suis actuellement en cui dans une mairie et j ai un collegue titulaire qui va se faire muté avant que mon cui soit fini donc ma question est comme la mairie lors du renouvellement doit justifie les action qu elle va faire pour ma formation etc... et pourquoi elle souhaitent me garder sur ce type de contrat. est ce que si une place ce libere legalement je peut faire en sorte qu il puisse pas etre financer pour le renouvellement et me faire embaucher a la place de mon collegue qui part.